

INTERVENTION DU MAIRE
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE
DU 11 NOVEMBRE 2021

Mesdames et Messieurs,

Notre présence nombreux devant le Monument aux Morts de notre Commune pour célébrer cette cérémonie du 11 Novembre démontre une nouvelle fois notre capacité, et notre attachement aussi, à nous rassembler pour accomplir notre devoir de mémoire.

Je m'en réjouis et vous en remercie.

Je voudrais remercier aussi, Mme FORCAMIDAN, Directrice de l'Ecole, pour avoir permis d'associer les enfants à cette cérémonie, et qui dans un instant réhausseront cette commémoration en entonnant la Marseillaise.

Je me réjouis également, après 2 ans sans commémoration, que nous puissions renouer avec ces moments de partage dont la crise sanitaire nous a trop longtemps privé, et en formulant le vœu qu'il nous soit possible de reprendre le cours normal des choses.

Notre rassemblement, outre saluer l'anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre, est aussi l'occasion de sensibiliser nos enfants à notre obligation de s'employer à lutter collectivement, avec les armes de la démocratie, contre les menaces qui pèsent sur le monde, aujourd'hui encore, et contre le terrorisme qui frappe à l'aveugle, sans désormais sous-estimer celui de nature intellectuelle qui, si nous n'y prenons pas garde, nous fera perdre notre libre arbitre, conquis de haute lutte, sous les feux nourris de la dictature des minorités.

Au moment où s'engage en France la préparation des Elections Présidentielles, contenant déjà son lot de controverses, je voudrais vous rappeler la réflexion que je vous avais livrée en 2009 en me posant la question de savoir pourquoi nous nous sentions Français.

J'avais pensé tout d'abord à l'Histoire et à l'évolution de notre territoire, à l'attachement au Roi, du temps de la Monarchie, à l'émergence d'une langue officielle, à la justice et aussi aux impôts.

J'avais pensé aussi à la Révolution, à la République instaurée, suivie de l'Empire, qui ont marqué à jamais l'organisation administrative de notre pays, à travers des échelons reconnus parce que de proximité, tels que les Communes et Départements.

Comment ne pouvais-je pas penser également à la création d'une école publique, laïque et obligatoire, dispensant instruction et éducation, à la Déclaration des Droits de l'Homme, à nos Grands Hommes de Lettres et de Sciences ayant contribué au rayonnement politique et culturel de la France et, bien sûr, à son patrimoine.

C'est pour ces raisons et, bien sûr, bien d'autres, que nous nous sentons Français, mais aussi, et il me semble opportun de nous en souvenir aujourd'hui, en raison du sacrifice consenti par les générations précédentes dans des guerres menées au nom de la France, telles celle de 1914-1918.

C'est d'ailleurs au sortir de la Grande Guerre qu'ont été érigés partout en France des Monuments aux Morts, en hommage à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie, pour donner un sens à leur mort et entretenir le souvenir, pour que la mémoire soit un véritable fil conducteur nous permettant de nous projeter dans l'avenir.

Ainsi la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre participe à nous permettre d'exprimer notre volonté de vivre ensemble un destin national appuyé sur le passé de la France.

Je vous remercie de votre attention.